



Démission d'un mécanicien militaire : problème de la prime

Par **mjulie21**, le **26/01/2009** à **00:08**

Bonjour à tous.

Mon conjoint est militaire depuis 2 ans, et avait signé un contrat de 5 ans en tant que mécanicien automobile dans l'armée franco-allemande. Il travaille donc en Allemagne à 400 km de moi.

Depuis peu son travail le rend malade à cause de l'éloignement en grande partie mais nous savons qu'une demande de mutation sera sans doute refusée étant donné que nous ne sommes ni pacsés ni mariés, et que nous n'avons pas d'enfants. Il ne mange plus, ne dort plus ...

Il a la possibilité de trouver un CDI, mais le problème est qu'il a touché une prime initiale pour être mécanicien, et on ne sait pas si il devra restituer cette prime ou non.

La situation est urgente, il va très mal, et notre couple en subit les conséquences .
Merci de votre aide.

Par **citoyenalpha**, le **26/01/2009** à **06:28**

Bonjour

Votre compagnon a signé un contrat militaire. Les règles du code du travail ne sont pas applicables.

En conséquence votre compagnon ne peut que demander auprès le commission d'avancement du corps, de l'armée ou de la formation rattachée d'accueil sa réaffectation.

La décision est prise par arrêté du ministre et un nouveau contrat devra être signée.

Votre compagnon devrait communiquer son problème auprès de son supérieur hiérarchique. Si celui ne l'entend pas il pourra alors s'adresser supérieur hiérarchique de ce dernier.

Voici un lien vous permettant de vous mettre en contact avec une association de militaire plus apte à vous renseigner sur le fonctionnement interne de l'armée car malheureusement (quoique ça peut aussi se comprendre) le droit en la matière est très restrictif et souvent ouvre des possibilités et non un droit.

<http://adefdromil.org/>

Restant à votre disposition

Par **Meca75000**, le **01/04/2012** à **01:44**

Bonsoir,

Je serai un futur militaire, je vais bientôt intégré l'armée en tant que mécanicien et l'adjudant ma appris que j'allais touché une Prime mais il ne connaît pas le montant J'aimerais savoir si kel kun pour me donner cette info merci !!!

Bonne soirée !!!